

CARE International au Tchad

B.P. 106

725, Avenue du Colonel Moll N'Djaména, République du Tchad

Tel: 235- 52 27 79 Fax: 235- 52 46 69 E-mail: carechad@intnet.td

PROJET FACILITE ACP-UE POUR L'EAU Contrat 9RPR39

Projet Appui aux CA des 4^{ème}, 5^{ème}, 7^{ème}, et 8^{ème} arrondissements de la ville de N'Djaména

EVALUATION FINALE - TERMES DE REFERENCES

Table des matières :

1.1. Financement.	2
1.1. Financement	
1.2. Les objectifs du projet :	2
1.3. Les résultats attendus :	
1.4. Les activités prévues :	
1.5. L'équipe du projet :	
1.6. Les réalisations :	3
2. OBJECTIFS DE L'EVALUATION :	
2.1. Pertinence :	
2.2. Efficience:	
2.3. Efficacité:	
2.4. L'impact:	
2.5. Viabilité :	
3. METHODOLOGIE PROPOSEE :	5
3.1. Localisation :	
3.2. Méthode de collecte des données :	
3.3. Rédaction du rapport et restitution :	5
4. EXPERTISE REQUISE:	
5. OBLIGATION EN MATIÈRE DE RAPPORTS :	6
6. PLAN DE TRAVAIL (PROPOSITION) :	
7. DOCUMENTS À SOÙMETTRE PAR LES CANDIDATS :	

1. HISTORIQUE

Le Projet d'Appui aux Comités d'Assainissement des 4ème, 5ème, 7ème et 8ème arrondissements de la ville de N'Djaména a démarré et devrait être clôt en mars 2009, mais du fait du retard observé dans la réalisation des infrastructures, CARE a sollicité et obtenu deux extensions de 8 mois supplémentaires portant sa clôture au 30 novembre 2009. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme Facilité ACP-UE pour l'eau. Le projet est mis œuvre avec deux partenaires : la Mairie et le BCSA (Bureau de Coordination des Structures d'Assainissement) qui est un organe faitier des Comités d'Assainissement de N'Djaména.

Le projet fait partie d'un programme urbain composé de projets : le PACA¹ objet de cette évaluation et le Volet Social du Projet de Service de Base et Environnement Urbain à N'Djaména, financé par l'AFD (Agence Française de Développement) sous la maîtrise d'ouvrage de la Mairie de N'Djaména. Un certain nombre d'activités sont menées conjointement avec le Volet Social, notamment les études CAP, la formation des membres des CA et l'animation auprès des ménages sur l'hygiène et l'eau.

1.1. FINANCEMENT

Le plan de financement de l'opération se décompose comme suit :

SOURCES		MONTANTS (€)	%
1	Commission Européenne	675.000	68,2%
2	Ville de Paris	224.780	22,7%
3	Ministère Français des Affaires Étrangères (MAE)	36.115	3,6%
4	Fondation Abbé Pierre	35 000	3,5%
5	CARE	19 172	1,9%

1.2. LES OBJECTIFS DU PROJET :

Les objectifs globaux du projet sont :

- 1. Améliorer les conditions de vie et la santé des résidents des quartiers périphériques et du centre de N'Diamena
- 2. Protéger l'environnement

L'objectif spécifique du projet est "augmenter l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement des ménages dans les quartiers est et centre de la ville"

Le cadre logique de l'opération est joint en annexe

1.3. LES RESULTATS ATTENDUS:

- 1. Distribution de l'eau améliorée dans les zones ciblées par l'action
- 2. Drainage amélioré dans les zones ciblées par l'action
- 3. Situation sanitaire améliorée dans les zones ciblées par l'action
- 4. Initiatives des communautés ciblées renforcées en matière de distribution d'eau, de construction et d'entretien des réseaux de drainage

1.4. LES ACTIVITES PREVUES :

- La construction des 15 bornes fontaines ;
- La construction de 15 latrines publiques dans les marchés ;

¹ PACA : Projet d'Appui aux Comités d'Assainissement

- L'appui organisationnel au CA et le BCSA;
- La formation des membres des CA et du BCSA;
- Le creusage de 50.000 mètres linéaire de caniveaux tertiaires ;
- L'appui matériel aux CA;
- Le renforcement du partenariat CA-Mairie :
- La réalisation de 3 enquêtes ménages ;
- L'organisation des actions IEC en milieux ouverts et scolaires.

Ces activités ont été revues à la baisse à la fin de la seconde année pour plusieurs raisons :

- Problème foncier (il était difficile de trouver des sites pour la construction des bornes fontaines et surtout des latrines dans les marchés);
- Les besoins exprimés par les CA étaient en deçà de ceux anticipés dans le document du projet

1.5. L'EQUIPE DU PROJET :

Le personne du projet est composé de :

- 1 Coordinateur de programme expatrié (remplacé depuis septembre 2008 par un national) ;
- 1 chef de projet :
- 1 Adjoint au chef de projet (Poste supprimé en octobre 2008);
- 1 superviseur BCSA (mis à disposition par le partenaire BCSA);
- 3 agents de supervision (mis à disposition par le partenaire BCSA) ;
- 30 animateurs (mis à disposition par les CA);
- 1 assistant comptable ;
- 1 assistant logistique;
- 2 chauffeurs
- 3 gardiens

1.6. LES REALISATIONS AU 30 AOUT 2009:

- Encadrement de 16 CA dans les arrondissements ciblés ;
- La construction et l'équipement de 11 bornes fontaines ;
- La construction et l'équipement de 12 latrines publiques
- L'appui organisationnel au CA et le BCSA;
- L'organisation de 6 sessions de formation pour les membres des CA et du BCSA;
- Le creusage de 18.000 mètres linéaire de caniveaux tertiaires pour le drainage des eaux de pluie ;
- L'installation des matériels de passage dont 820 buses et 335 dalles ;
- L'appui matériel aux CA;
- Le renforcement du partenariat CA-Mairie ;
- La réalisation de 2 enquêtes ménages ;
- L'organisation des actions IEC en milieux ouverts et scolaires ;
- Insertion d'un encart dans un journal local (visibilité)

2. OBJECTIFS DE L'EVALUATION

L'objectif global de la mission est de faire l'évaluation finale du projet en apportant à CARE et aux partenaires un jugement objectif sur l'exécution du projet, les réalisations, se prononcer si les résultats prévus ont-ils été atteints, sont ils durable et quels enseignements en tirer assorties des recommandations pour les programmes futurs de l'organisation.

Le consultant doit fournir les réponses aux questions clés suivantes :

2.1. PERTINENCE:

- Analyser la cohérence du projet avec le programme Facilité ACP-UE pour l'eau ;
- Analyser la cohérence du projet avec le schéma directeur de l'eau et de l'assainissement du Tchad :
- Analyser les degrés d'implication des principales parties prenantes et les groupes cibles et leur capacité d'appropriation des activités du projet;
- Identifier les principaux problèmes susceptibles de bloquer l'appropriation des activités par les groupes cibles;

2.2. EFFICIENCE:

Donner son point de vue et répondre à la question : les résultats du projet ont-ils été obtenus à un coût raisonnable? **Notamment :**

- Du personnel (la composition du projet permettait de bien piloter le projet);
- Des ressources financières (le budget est-il approprié ?)

2.3. EFFICACITE:

- Estimer la contribution apportée par les résultats à la réalisation des objectifs du projet et la façon dont les hypothèses ont affecté cette réalisation.
- Analyser les prévisions du projet et les réalisations et leur perception par les CA, le BCSA et la Mairie et la population N'Djaménoise bénéficiaire de l'action
- Mesurer le degré de changement apporté par le projet sur les CA et la population de la zone d'intervention du projet.
- Analyser les leçons tirées de l'exécution du projet et les comparer avec les activités actuelles des CA:
- Analyser la stratégie de mise en œuvre du projet et fournir une opinion claire sur les rôles de chaque partenaire.
- Évaluer l'amélioration de l'hygiène et l'assainissement dans les marchés et l'accès de la population à l'eau potable des quartiers ciblés grâce à la construction des latrines publiques dans les marchés et les bornes fontaines;
- Apprécier le niveau d'amélioration du drainage des eaux de pluie dans les quartiers concernés grâce au creusage des caniveaux tertiaires et la pose du matériel de passage (buses et dalles).

2.4. L'IMPACT:

Évaluer l'impact du projet sur l'environnement, et sa contribution à une politique plus large ou à des objectifs sectoriels (comme exposé dans l'objectif général du projet).

Analyser l'impact du projet en considérant :

- Mesurer le degré d'atteinte des objectifs (globaux et spécifiques) ;
- Évaluer la réduction ou non de la corvée d'eau sur les femmes et les enfants par l'installation des bornes fontaines dans les quartiers;

2.5. VIABILITE:

Évaluer la probabilité de voir les avantages produits par le projet continuer après que le financement extérieur a cessé, et avec une référence particulière aux aspects d'appropriation par les bénéficiaires, soutien de la politique, facteurs économiques et financiers, aspects socioculturels, égalité de sexes, technologie adaptée, aspects environnementaux, et capacité institutionnelle et de gestion.

Notamment:

- Évaluer la capacité des CA à assurer une bonne gestion des infrastructures (latrines publiques et bornes fontaines) ;
- Apprécier le partenariat entre les CA et la Mairie dans la gestion des infrastructures ;
- Apprécier les prix de vente de l'eau à la population pratiqué les CA;
- Apprécier le degré d'implication des femmes dans la gestion des infrastructures ;

3. METHODOLOGIE PROPOSEE:

3.1. LOCALISATION:

L'évaluation se déroulera dans la ville de N'Djaména et principalement dans les 4ème, 5ème, 7ème, et 8ème arrondissements ciblés par le projet.

L'évaluateur déterminera les CA et les quartiers qu'il souhaite visiter en fonction des critères qu'il définira et pourra éventuellement visiter les CA et les quartiers qui n'ont pas collaboré avec le projet.

L'équipe d'évaluation devra être autonome dans la programmation de ses déplacements, un membre de l'équipe du projet sera mis à disposition pour faciliter les contacts avec les CA, les partenaires et la population, sans affecter la position de l'évaluateur.

3.2. METHODE DE COLLECTE DES DONNEES :

L'évaluation s'appuiera sur l'étude des résultats disponibles, à travers les rapports intermédiaires, les rapports d'études, les rapports de supervision et de suivi, les recueils des données réalisés et globalement toute la documentation compilée au cours de l'exécution du projet.

L'évaluation reposera aussi sur des entretiens avec les différents acteurs du projet : les agents de supervision, le superviseur du BCSA, les agents chargés de l'animation dans les quartiers, les bénéficiaires directs et finaux, les CA, le BCSA, les autorités locales (Mairie et arrondissements) et les acteurs institutionnels impliqués d'une façon ou d'une autre dans le projet.

Enfin l'évaluation s'articulera autour des discussions avec le coordinateur du programme urbain, le chef de projet, la direction de Care Tchad et le Responsable Programme Afrique de Care France.

3.3. REDACTION DU RAPPORT ET RESTITUTION:

Le produit de l'évaluation se fera selon les étapes suivantes :

a. Restitution à Chaud :

Une première restitution sur place, « à chaud » réunira l'ensemble des acteurs impliqués localement dans la réalisation du projet : BCSA, Mairie, CARE, DCE et éventuellement quelques CA.

b. Réunion préparatoire

Une réunion préparatoire à la rédaction du rapport intermédiaire, présentant les résultats de l'évaluation et les recommandations de l'évaluateur aura lieu au bureau de CARE, regroupant le programme, le département de finance de CARE et le BCSA.

c. Restitution finale

Une restitution finale sera organisée par l'évaluateur en présence de la DCE et pourra être ouverte à d'autres organismes intéressés.

d. Rapport final

Un rapport final détaillé sera fourni en 2 copies (en français), accompagné d'un résumé d'une demidizaine de pages, en version papier et électronique—Logiciel à utiliser Word 2000. Police Arial 10.

4. EXPERTISE REQUISE:

Un spécialiste en évaluation sera recruté pour cette mission et devra avoir les compétences suivantes :

- Bonne connaissance du suivi et évaluation de projets ;
- Forte capacité à entrer en contact avec les populations urbaines pauvres ;
- Rapidité d'analyse du fonctionnement des organisations à base communautaire ;
- Facilité d'analyse de l'interdépendance entre les différents acteurs intervenants ;
- Expérience antérieure en évaluation des projets d'eau et d'assainissement et éventuellement de gouvernance ;

4.1. OBLIGATION EN MATIÈRE DE RAPPORTS :

L'évaluateur est tenu de fournir les rapports en français dans les termes contenus dans en point 4.3. et aux dates mentionnées dans le chronogramme négocié.

A titre indicatif, la trame du rapport d'évaluation attendu se décompose comme suit :

- 1 Résumé et commentaire : Il doit être concis, et utilisable comme un document indépendant. Il doit être court, ne pas dépasser cinq pages. Il doit être centré sur les principaux points d'analyse, donner les conclusions majeures, les enseignements et recommandations. Les références doivent renvoyer aux numéros de pages ou de paragraphes du texte principal qui suit.
- 2 Texte principal : Le texte principal doit commencer par une introduction décrivant d'abord, le projet ou programme à évaluer et ensuite, les objectifs de l'évaluation. Le corps ou le noyau du rapport doit respecter les cinq critères d'évaluation, décrire les faits et les interpréter ou les analyser conformément aux questions clés liées à chaque critère
- **3 Conclusions et recommandations**: Elles doivent faire l'objet d'un chapitre distinct. Dans la mesure du possible chaque conclusion majeure doit être suivie de la recommandation correspondante. Les conclusions clés varieront en nature mais couvriront souvent des aspects relatifs aux critères d'évaluation. La valeur définitive d'une évaluation dépend de la qualité et de la crédibilité des recommandations proposées. Les recommandations doivent donc être aussi réalistes, opérationnelles et pragmatiques que possible. Les recommandations doivent être soigneusement adressées aux différents publics à tous les niveaux.
- 4 Annexes : Termes de référence de l'évaluation ; Noms des auteurs de l'évaluation et de leurs sociétés ; Méthodologie appliquée à l'étude (phases, méthodes de collecte de l'information, échantillonnage etc.) ; Matrices du Cadre Logique (originales et améliorées/mises à jour) ; Carte de la zone géographique couverte par le projet, le cas échéant ; Liste des personnes/organisations consultées ; Bibliographie et autres documentations consultées ; Autres annexes techniques (analyses statistiques par exemple)

5. PLAN DE TRAVAIL (PROPOSITION):

La totalité des jours payables pour l'évaluation est 20 jours

Sont prévus :

- 1 jour pour la consultation avec l'équipe du projet et la mise à disposition des documents ;
- 10 jours de collecte de données sur le terrain ;
- 0,5 jour de préparation de la restitution à chaud ;
- 0,5 jour pour la restitution à chaud ;
- 1 jour pour la préparation de la réunion préparatoire à la rédaction du rapport intermédiaire ;
- 0,5 jour pour la réunion préparatoire ;
- 4 jours pour la rédaction du rapport final ;
- 0,5 Jour pour la restitution du rapport final;
- 2 jours pour l'intégration des remarques dans le rapport final.

4.2. DOCUMENTS À SOUMETTRE PAR LES CANDIDATS :

Les consultants doivent soumettre sous pli fermé leur dossier comportant :

- Curriculum vitae (CV),
- Offre technique indiquant la compréhension de la mission, la méthodologie à utiliser et un calendrier de travail détaillé ;
- Une offre financière.

 $\begin{tabular}{lll} Merci & de & bien & vouloir & envoyer & les & documents & listés & ci-dessus & à l'adresse & suivante : \\ \hline recrutement.projet@carefrance.org & & l'adresse & suivante : \\ \hline \end{tabular}$